TOURCOING

CONGRÈS DES JARDINS OUVRIERS DU NORD

Peu d'œuvres sociales ont une fortune comparable à celle des J. O. On peut dire qu'il s'est fait autour d'elle l'unanimité des bonnes volontés; on l'a bien vu au dernier congrès international où successivement des anciens chefs du gouvernement, MM. Méline et Ribot, un archevêque, Mgr Amette, un haut fonctionnaire, M. Mesureur, etc., ont eu la présidence des séances. Le congrès régional de Tourcoing reverra quelque chose de cet élan général en faveur d'une initiative qu'on ne peut bouder à moins d'être dépourvu de tout sens social et fraternel.

Il nous est agréable de présenter à nos lecteurs une éminente personnalité qui représente, parmi les hommes remarquables réunis à Tourcoing, la haute industrie: M. Reumaux, directeur général des mines de Lens. Esprit très ouvert et vraiment libéral, M. Reumaux comprit dès le premier jour l'utilité du jardin ouvrier et il s'appliqua à en procurer le bienfait à tous les ouvriers de la mine.

Aujourd'hui, sans qu'il s'avoue satisfait, il peut être fier des résultats obtenus, de la maison gaie et saine donnée au mineur, où il fait si bon respirer et cultiver des fleurs après les longues heures passées dans le trou noir. Il peut parler des écoles de jardinage établies pour les filles et pour les garçons, de l'enseignement ménager mis à la portée de toutes les femmes.

M. Reumaux viendra parler de ces choses avec sa grande expérience et toute l'autorité qui s'attache à ses hautes fonctions. Nos lecteurs savent déjà quels hommes universellement estimés et compétents l'entoureront. Il nous plait de signaler parmi eux M. le docteur Lemière, professeur de bactériologie et d'hygiène à la faculté libre de médecine de Lille, secrétaire du journal des sciences médicales, un des hygiénistes les plus réputés de la France entière. Ses écrits font autorité dans la matière et les conférences qu'il a données à Lille et dans notre région ont été fort remarquées.

Le Comité des Jardins ouvriers nous communique la note suivante:

« On nous demande si les dames seront admises à la séance de clôture du Congrès des Jardins ouvriers, dimanche prochain.

» *Elles y sont spécialement invitées.* Elles auront eu, la veille, leur séance de travail sur le sujet si important de l'Enseignement ménager. Les dames qui, à Roubaix, à Lille, à Croix, à Tourcoing... ont fondé des écoles ménagères, ont promis de leur apporter les résultats de leur initiative. Il est à souhaiter que toutes les dames qui prennent quelque intérêt à ces questions viennent à la séance de clôture. Elles y entendront parler de l'idée qui inspire ces œuvres populaires, les rassemble autour du foyer et fait voir en elles la préparation du bien de famille. Les dames se rendront compte qu'il leur revient une grande part dans ce long travail de reconstitution familiale.

» Autre remarque: les entrées sont *libres et gratuites* aux séances de travail du samedi 29, à 3 h. 1/2, et du dimanche 30, à 9 h. 1/2.

» Les dames et les médecins trouveront un particulier intérêt aux séances du samedi soir; les industriels sont plus spécialement invités à celle du dimanche matin. Mais il y aura chaque fois profit pour tout le monde. Déjà les adhésions arrivent nombreuses de tous les points de la région. »

L'accident de tramway de la Croix-Rouge

Les funérailles de la victime

En l'église Saint-Joseph ont eu lieu mardi après-midi les funérailles de la petite Jeanne-Marie Debœuf, la malheureuse victime de l'accident de tramway survenu dimanche soir, rue de la Croix-Rouge.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Marchand, curé de la paroisse. Derrière le cercueil venaient une délégation des élèves de l'école libre de filles de la Croix-Rouge, vêtues de blanc et portant des couronnes et des bouquets de fleurs naturelles.

Parmi la très nombreuse assistance, comprenant plus de quatre cents personnes, nous avons remarqué MM. l'abbé Tison, chapelain de La Marlière; Louis Barrois, Masurel, Tiberghien, Georges Mallard; une délégation des agents de police et des employés des Tramways; MM. Lefebvre et Ladsous, conseillers municipaux, etc., etc.

AU SERVICE DES EAUX. — Par arrêté préfectoral en date du 20 juin 1907, M. Emile Saison, comptable au service des Eaux de Roubaix-Tourcoing, est nommé régisseur dudit service, en remplacement de M. Félix, démissionnaire, pour raisons d'âge et de santé.

BREVET ÉLÉMENTAIRE. — Mlle Emilie Dansette, élève du pensionnat des sœurs Sainte-Thérèse, à Pont-à-Chin, a passé avec succès les examens du brevet élémentaire, avec dispense d'âge.

FUNÉRAILLES D'UN SOLDAT. — Mardi après-midi ont eu lieu, en l'église du Sacré-Cœur, les funérailles d'un de nos concitoyens, M. Auguste Lefebvre, soldat au 4e régiment d'infanterie, décédé samedi à Lille des suites d'une maladie pulmonaire. Le corps était arrivé en gare vers deux heures. Il fut placé sur un corbillard, autour duquel prit place une délégation de soldats de la compagnie à laquelle appartenait le défunt. Une couronne avait été offerte par les officiers et les camarades de Lefebvre.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été dirigé sur le cimetière du Pont-de-Neuville, où a eu lieu l'inhumation.

Auguste Lefebvre, qui avait été incorporé récemment, était marié et père d'un enfant en bas âge. Sa jeune veuve habite la rue Franklin, au quartier de la Tossée.

ODYSSÉE D'UN DÉSERTEUR. — Le garde champêtre, J. Dumortier et l'agent de sûreté Leman, préposés à la réception des expulsés de Belgique, ont mis en état d'arrestation mardi après-midi, un déserteur du 4e régiment d'infanterie coloniale, Jacques Buteri.

Né à Philippeville (Algérie), le 30 avril 1888, Buteri contracta, il y a quelque six mois un engagement de cinq ans au 4e colonial à Toulon. La vie militaire au quartier du Mourillon, ne lui plaisait guère, le jeune marsouin cherchait une occasion pour déserter. Le 7 avril dernier, Buteri, qui avait touché le montant de sa prime d'engagement, gagna la Corse, puis l'Italie et la Sicile. A Palerme, il prit place en qualité de passager à bord d'un vapeur qui le débarqua à Anvers.

Après avoir végété quelque temps à la recherche d'un emploi, Buteri se trouva bientôt sans argent. Il errait dans les rues de Bruxelles, se livrant à la mendicité, lorsqu'il fut arrêté, et un arrêt d'expulsion fut pris contre lui. Buteri conduit à la frontière fut arrêté. Il sera conduit à Lille aujourd'hui à la disposition de l'autorité militaire.

DEUX TOURQUENNOIS BLESSÉS A MARCQ-EN-BARŒUL. — MM. Désiré Verbècke et Louis Vanache, les deux ouvriers électriciens victimes de l'accident survenu à Marcq-en-Barœul, dans l'après-midi de lundi, ont reçu à leur arrivée à Tourcoing, les soins de M. le docteur Huriez. Le praticien leur a de nouveau rendu visite mardi matin. L'état des blessés est relativement satisfaisant, mais il faut attendre plusieurs jours avant de pouvoir se prononcer définitivement.

MAIN MUTILÉE. — Chez MM. Tiberghien frères, rue de Paris, une soigneuse, Mlle Malvina Corselle, 33 ans, rue de Lille, 101, en voulant retirer un déchet, a eu la main gauche prise dans un peigne hérisson.

Une compagne d'atelier, Mlle Léonie Vanoverschelde, rue Mathon, porta les premiers soins à la blessée, qui se rendit pour se faire soigner chez M. le docteur Delegrange. Le praticien a constaté que les chairs des doigts majeur, annulaire et auriculaire étaient détachées; les tendons mis à nu n'ont pas été atteints, sauf l'auriculaire, dont la deuxième phalange a été mise en bouillie.

Un repos de deux mois a été prescrit.

L'IVRESSE. — L'agent de police Boblomme a écroué au violon municipal et gratifié d'un procès-verbal pour ivresse le sieur Frédéric Strobbe, 23 ans, rue des Artistes, 29, à *Mouscron*.

— D'autre part, l'agent de police Derbaudrenghien a conduit au violon municipal, à sept heures du matin, le sieur Charles Petit, 48 ans, rameneur, rue du Tilleul, rencontré en état d'ivresse, rue du Château. Petit, qui avait été *remis en liberté*, après que son ivresse fut dissipée, se fit de nouveau arrêter vers quatre heures. Deux procès-verbaux lui ont été dressés.

PROCÈS-VERBAL. — Un cycliste, Emile Denève, 25 ans, ouvrier menuisier, à Luingne (Belgique), pédalait, dans la soirée de lundi, au Pont de Neuville, se dirigeant vers la frontière. L'agent Rich qui se promenait dans le quartier interpella le cycliste dont la bécane n'était pas éclairée malgré la nuit venue. Un examen attentif de la bicyclette permit de constater qu'elle était *dépourvue de plaque d'identité*, d'appareil sonore et d'éclairage. Une triple contravention a été relevée à la charge de Denève.

POLICE DU ROULAGE. — Procès-verbal a été dressé à la charge de M. Camille Callewaert, 43 ans, loueur de voitures, rue de la Gare, 22, pour avoir abandonné sa voiture, place de la Gare.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Chez MM. Motte frères, un rattacheur, M. J.-B. Vandenberghe, 30 ans, rue du Labyrinthe, à Mouscron, en tombant, s'est fait une entorse au pied droit. Docteur Defossez, 8 jours. —— Au peignage de la Tossée, une soigneuse, Mlle Marie Plouvier, 39 ans, rue Voltaire, 64, à Roubaix, a été contusionnée à la jambe gauche par la chute d'un bobinoir. Docteur Deblonnets, 6 jours. —— Un assembleur de chez MM. Bouchart et Danel, rue d'Amsterdam, M. François Caals, 23 ans, rue de Paris, 213, a eu la jambe gauche comprimée entre une poutre et une bascule. Docteur De Cerf, 15 jours. —— Chez M. Alphonse Pollet, rue de Bradford, un forgeron, M. Edouard Provo, 59 ans, rue Jean-Bart, à Mouvaux, s'est blessé au poignet gauche en tournant un morceau d'acier. Docteur Decherf, 10 jours. —— Un cardeur de chez MM. Delmasure, M. Juste Grozet, 49 ans, à La Marlière, a eu le pouce droit comprimé entre deux rouleaux. Docteur Debuchy, 15 jours. —— Chez MM. Fouan, Leman et fils, un homme de peine, M. Philippe Jorion, 20 ans, rue Bayart, 12, à Roubaix, a été contusionné au pouce gauche par un crochet. Docteur Debuchy, 8 jours.

LINSELLES

LE PRIX DU PAIN ET DE LA VIANDE

Une manifestation

Tout comme le Midi, Linselles a eu hier sa manifestation; il ne s'agissait pas de manifester contre des fraudeurs quelconques, mais contre les bouchers et boulangers de la commune. Ceux-ci avaient, dit-on, envie d'augmenter le prix de leurs denrées; c'est ainsi que les bouchers songeraient, paraît-il, à porter le prix de la viande, 20 centimes au dessus du prix actuel; et les boulangers à augmenter de même le prix du pain.

Il n'en fallut pas davantage, on le conçoit, pour faire naître une émotion considérable dans le monde ouvrier, qui, déjà, se plaint, et non sans raison, de la cherté des vivres. Aussi, une manifestation fut décidée pour protester contre les intentions qu'on prêtait aux bouchers et boulangers. Le bruit avait couru que des violences auraient été exercées, mais les manifestants furent très pacifiques.

Mardi soir, à 7 heures, à la sortie des usines, un grand nombre d'ouvriers se sont rendus sur la place. Ils étaient près de 500. Une délégation s'est présentée à la mairie, demandant à parler à M. le maire. M. Hopsomer étant chez lui, on le fit mander aussitôt. Le sympathique magistrat se rendit aussitôt au désir des ouvriers et vint à la mairie. Dans la salle de réunion du Conseil, il reçut les délégués des ouvriers, au nombre de 17 et leur demanda de lui exposer le but de leur démarche. L'un des ouvriers, au nom de ses camarades, dit: « M. le maire, nous venons vous présenter nos réclamations au sujet de l'augmentation que veulent faire subir à la viande les bouchers de la commune. »

M. le maire répond qu'il ne sait ce qui a donné naissance à ces bruits; lui aussi en a entendu parler et s'en est ému, car les denrées sont d'un prix élevé, trop élevé même pour la classe ouvrière. Il s'est livré à une enquête, et affirme qu'il n'est entré dans l'esprit de personne d'augmenter le prix de la viande. C'est peut-être la délibération dernière du Conseil qui a donné naissance à toute cette histoire. Cependant ce n'est pas la somme de 350 francs que doivent payer annuellement des bouchers qui peut influer sur le prix de la viande. Les bouchers de Linselles débitent 150.000 kilos de viande par an; la taxe n'aurait pu faire augmenter que d'un quart de centime, le prix du kilo. La charge imposée n'est pas de telle importance qu'on doive pour cela augmenter le prix de la viande.

Un ouvrier fait alors observer, que les bouchers étaient tout à fait décidés, mais que c'est devant l'annonce de la manifestation, qu'ils ont changé leurs intentions.

Un autre délégué insiste alors pour que les tarifs soit affichés dans les boucheries et que les morceaux soient munis d'une étiquette indiquant le prix suivant la qualité.

M. le maire répond qu'il examinera cette demande et qu'il prendra un arrêté en ce sens si possible.

Enfin, un troisième délégué réclame pour que les marchands de charbons, soient munis dans leurs tournées de poids et bascule. M. Opsomer observe que cela est facile à faire, tandis qu'un autre ouvrier traduit les nombreuses plaintes formulées au sujet de la façon dont a lieu le marché au beurre. Le beurre est vendu chez les épiciers et ceux-ci établissent leurs prix comme ils l'entendent. Il conviendrait, dit-il, de pouvoir débattre sur la place, de producteur à consommateur.

M. le maire répond qu'il prendra des mesures pour assurer le fonctionnement normal du marché.

Une dernière réclamation est présentée à propos des boulangers: ceux-ci vendent leur pain 11 sous dans le village, alors qu'ils le cèdent à 0 fr. 50 dans les localités voisines.

On ne peut faire un grief aux boulangers, dit M. le maire, du prix auquel ils vendent leur pain, car ils le vendent au-dessus de la taxe de Lille.

Cette observation est trouvée juste par les délégués.

M. le maire assure les ouvriers qu'il tiendra compte de leurs réclamations et que tous ses efforts tendront à les faire aboutir. Il ajoute que dans toutes les occasion, il se trouvera à la disposition des ouvriers. M. Opsomer a terminé en recommandant le calme: « Quand une cause est juste, dit-il, il ne faut pas la gâter par des manifestations violentes. »

Les délégués se retirent alors en remerciant M. le maire. Sur la place, aussitôt leur arrivée, ceux-ci sont entourés, et fournissent des explications sur l'entrevue. Tout le monde semble satisfait et la manifestation a pris fin.

MOUVAUX

CONSULTATION GRATUITE DE NOURRISSONS. — Lundi après-midi, dans une des salles de la mairie, a eu lieu la seconde séance de consultation gratuite des nourrissons. M. le docteur Achille Butruille a présenté à M. le docteur Potelet, inspecteur départemental, les nourrissons qu'il visitait précédemment dans sa clinique particulière, chez M. Ferdinand Leplat. M. le docteur Potelet a félicité chaudement M. le docteur Achille Butruille des magnifiques résultats qu'il avait obtenus et de la façon vraiment scientifique dont il avait conduit son œuvre. De nombreux nourrissons ont été ensuite pesés et examinés par M. le docteur Butruille qui a donné, aux mères et aux nourrices, les plus sages conseils. MM. Duhem, maire, Paul Duhamel, secrétaire de mairie, Dupré et Pluquet, gardes-champêtres, étaient présents.

UNE MORT SUBITE. — Mardi, vers une heure et demie, M. Henri Vaneste, 73, rue Basse, se rendait chez son fils, rue Kléber. En franchissant le seuil de la porte, il s'affaissa soudain sans pousser aucun cri et resta inanimé sur le sol. Il fut aussitôt relevé par son fils et placé dans un fauteuil, pendant qu'un passant courait quérir un prêtre et un médecin. M. l'abbé Marquant, vicaire, accourut sur-le-champ, ainsi que M. le docteur Achille Butruille. Le praticien ne put que constater le décès, dû à une syncope cardiaque. M. Vaneste était âgé de 73 ans et devait très prochainement toucher sa part de retraite, d'après la loi d'assistance aux vieillards.

WATTRELOS

DEUX VOLS A LA BAILLERIE

Deux vols ont été commis la nuit, probablement par les mêmes individus, au préjudice de deux habitants du quartier de la Baillerie. Un tuyau de plomb servant à aspirer l'eau d'un puits creusé dans la campagne et appartenant à M. Louis Dubus, boulanger et cabaretier, a été dérobé en premier lieu. Il pesait environ 80 kilos.

De là les voleurs ont gagné la route, et se sont approchés d'une maison appartenant à Mlle Sophie Imbrecht et habitée par Mme Vve Guermonprez. Une pompe est adossée au mur de façade. Ils scièrent le tuyau de plomb et l'arrachèrent hors du puits. Ce tuyau était long de 7 à 8 mètres.

Pendant qu'ils opéraient, entre 1 h. 1/2 et 2 h. du matin, la voisine, Mme Nottebaert fut réveillée, mais elle pensa que le bruit était causé par Mme Guermonprez. Celle-ci a coutume en effet de sortir à toute heure pour soigner des malades.

Les voleurs ont été en outre aperçus par les gens d'une noce attardée. Ils étaient trois.

M. Dubus et Mme Guermonprez ont fait leur déclaration au garde Blain.

LE CONCOURS DE CHANT DU 14 JUILLET aura lieu salle Briffaut, Grand'Place. En voici les conditions:

Le concours comprendra quatre catégories:

1re Catégorie: romances, morceaux d'opéras, etc.; basses et barytons. — 2e Catégorie: romances, morceaux d'opéras, etc.; ténors. — 3e Catégorie: comique genre, chansonnettes. — 4e Catégorie: comique grime.

Il n'y aura qu'une seule division par catégorie, et trois prix, pour chaque catégorie. Les prix seront de 15, 10 et 5 francs, soit en tout, 12 prix.

Une division d'excellence réservée aux deux premières catégories, est ouverte à tous les chanteurs lyriques, 3 prix: 20, 15 et 10 francs.

Les lauréats déjà titulaires d'un premier prix de 1re division ne peuvent s'inscrire qu'en excellence.

L'inscription sera close le samedi 6 juillet, à 9 heures du soir, à la Mairie. Les concurrents devront y déposer leurs morceaux.

Il n'y a pas de morceau imposé. Il faut produire deux morceaux au choix, sauf dans le grime où un seul peut suffire. Les concurrents doivent habiter Wattrelos.

Le piano d'accompagnement sera tenu par Mme Ancelli, premier prix du Conservatoire de Lille. »

CONTRAVENTION. — M. Jules Vandeplaes, marchand de chiffons, rue de Boulogne, a été l'objet d'une contravention de la part du service de police pour défaut de registre de logeurs.

LA « TÊTE COUPÉE » DU TOUQUET. — Une nouvelle visite au hameau du Touquet, ne nous a révélé aucun fait nouveau concernant la découverte de l'écolier Achille Bouckaert. Comme nous l'avons dit, le parquet ne prend pas cette affaire au sérieux, la police non plus. A part les premières recherches faites par le brigadier de gendarmerie, il n'y a donc point d'enquête.

MOREL-GOYEZ Ameublement, 29, rue Esquermoise, à LILLE, pour agencements nouveaux, rabais considérables sur marchandises en magasin. Occasion exceptionnelle sur meubles de chambre à coucher, salle à manger, etc. Bronzes et objets d'art. Nombreux coupons d'étoffe. 305

LILLE

L'AFFAIRE NÈGRE. — M. Briand, ministre de l'Instruction publique, vient d'ordonner une enquête sur le cas de M. F. Nègre, chef de travaux, et chargé de conférences à l'Institut électrotechnique de Lille, qui, il y a quelques jours, organisa, parmi les professeurs de l'Université de Lille, une souscription en faveur de son frère, l'instituteur récemment révoqué par M. Briand.

Mardi, M. F. Nègre s'est présenté de nouveau devant la commission de discipline du Conseil de l'Université, chargée d'instruire son cas, pour être interrogé sur le fond de l'affaire.

M. F. Nègre a demandé à M. Lyon, recteur, des garanties pour sa défense, notamment la communication de son dossier, et l'assistance d'un avocat.

LE CONCOURS DU COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Mardi, durant toute la journée, ont eu lieu, au Palais-Rameau, les premières opérations de réception et de classement des volailles et animaux de basse-cour. Sous les allées de l'Esplanade, de nombreux exposants ont commencé l'installation des machines agricoles.

LE COMPTE-RENDU DU CONGRÈS CATHOLIQUE DE LILLE (1906) vient de paraître. Il contient tous les rapports « in-extenso » présentés dans les séances de travail, un résumé des discussions, et les discours des séances générales du soir et de la séance de clôture où se trouve le très beau discours de Mgr Delamaire. Il forme un volume de 300 pages. Prix du volume, 2 fr. 50, franco 2 fr. 75. Pour cinq et plus, à la même adresse, le prix est de 2 fr. l'unité, 104, rue de la Barre, Lille.

UN GRAVE ACCIDENT. — M. Emile Decaillou, dix-huit ans, livreur chez M. Planque, rue Rolland, était occupé, mardi à midi, à décharger une barrique chez un client, boulevard de la Liberté. Le tonneau, glissant brusquement du haquet sur lequel il était placé, lui tomba sur la jambe droite.

Transporté à la pharmacie Jaquié, le blessé, qui avait le péroné fracturé, reçut les soins de M. le docteur Cavro. Il a été ramené à son domicile, rue de la Digue, 34.

Convois Funèbres et Obits

Une Messe de Convoi et un Obit du Mois seront célébrés au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Christophe, à Tourcoing, le jeudi 27 juin 1907, à huit heures et à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur **Alfred-Joseph DUJARDIN**, pieusement décédé à Tourcoing, le 22 mai 1907, à l'âge de 42 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Le prix des visites médicales

Lettre ouverte à M. le Maire de Roubaix

Roubaix, 25 juin 1907.

Monsieur le Maire,

Je me fais l'interprète de nombreux ouvriers et employés, pères de famille, en appelant la bienveillante attention de votre administration sur les nouvelles exigences du Syndicat des médecins de Roubaix. Déjà, il n'y avait plus de pharmacies ouvertes le dimanche; le dispensaire ne vend pas de spécialités, et ne délivre de médicaments sérieux que contre une ordonnance en règle.

Voilà maintenant que pour avoir les soins d'un docteur, le dimanche, il faudra lui payer le prix de quatre visites quand on réussit à en trouver un.

Bientôt la semaine d'un ouvrier ne pourra plus suffire à payer une visite de médecin, et à quand la défense formelle d'être malade le dimanche sous peine de dommages intérêts à payer aux docteurs?

Vous estimerez sans doute, vous aussi, Monsieur le Maire, qu'il y a là un abus contre lequel il est grand temps de réagir et sur lequel vous voudrez appeler la bienveillante attention du Conseil municipal.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

V. KERKHOVE.

Les congés des employés

Roubaix, le 25 juin 1907.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Après avoir lu avec un vif plaisir, les nombreuses lettres qui ont été publiées à cette place, sur la question des congés des employés, j'éprouve le besoin de vous exposer à mon tour, mon idée, qui, pour n'être pas générale, est peut-être bonne!

Un point surtout a attiré mon attention! Il paraîtrait que les congés par roulement fonctionnent déjà dans un certain nombre de maisons de Roubaix. Or, comme rien n'est contagieux comme le bon exemple, il suffirait peut-être en la circonstance que cet exemple soit mieux connu pour être mieux suivi.

Que les employés qui ont le bonheur de jouir du congé annuel, fassent connaître ici même, s'il se peut, les noms des industriels qui accordent déjà à leurs employés ce congé tant convoité!

Comme il faut un commencement à toute chose, il se peut que ce moyen fasse obtenir le congé en question, au moins dans les maisons de même commerce ou industrie que celles citées comme exemple!

Pourquoi le Syndicat des Employés ne publierait-il pas la liste aussi complète que possible des maisons où le congé annuel est accordé. Cette publication serait intéressante pour les employés et suggestive pour les patrons.

Agréez, Monsieur le Directeur, mes empressées civilités.

Un employé.

La prochaine saison théâtrale à Roubaix

Roubaix, le 24 juin 1907.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Les 2e et 3e Commissions municipales réunies vendredi, n'ont pas cru devoir accepter le projet, trop séduisant, hélas, pour les amateurs ainsi que vous le disiez hier, que leur présentait l'Administration de l'Hippodrome. Il y avait moyen, à notre humble avis, d'arranger les choses d'une autre façon. Qu'on nous pardonne cette remarque, mais très grands amateurs de théâtre et trop peu fortunés pour aller aux théâtres des villes voisines, nous comptons, chaque année, voir le programme de la saison suivante s'améliorer.

Les Commissions disposant de 15.000 francs pour la subvention théâtrale, somme trop minime à répartir entre deux théâtres, c'était juste de quoi assurer les dix-huit représentations d'opéra, au Grand-Théâtre, pour donner ainsi une saison bien remplie. Nous sommes, pourtant, très friands de belles comédies, jouées par des artistes de la Comédie-Française, mais ayant suivi, depuis de longues années, et régulièrement toutes les représentations données à l'Hippodrome, nous avons constaté que de superbes saisons de comédies ont pu être données sans aucun secours pécuniaire, tandis qu'il est impossible d'en dire autant pour l'opéra. Nous ne citerons pour exemple que les années où Braet venait tous les quinze jours avec des pièces telles que: *L'Etrangère*, *Le Demi-Monde*, *Catherine*, *Les Remplaçantes*, *La Robe Rouge*, jouées par les: P. Mounet, Patris, Duflos, Letnor, Mme Lara, Legants, Tessandier, et tout cela sans aucune subvention. Il serait donc préférable, selon nous, de ne subventionner qu'un théâtre et qu'une sorte de spectacle, puisque les ressources ne permettent pas de faire largesse.

Dans l'espoir que le Conseil municipal en décidera ainsi, recevez, Monsieur le Directeur, nos saluts sincères et nos remerciments anticipés.

Des amateurs déçus mais qui espèrent.

Les réjouissances du 14 juillet à Roubaix

Roubaix, 24 juin 1907.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Les habitants du quartier de l'ancien château Wilaux se trouvent heureux de posséder dans leur quartier un aussi beau square.

L'inauguration a malheureusement été troublée par le mauvais temps. Aussi, ils espéraient en être compensés pour le 14 juillet par quelque audition musicale. A leur grand regret, ils voient que pour ce jour-là ils sont mis au rang des oubliés.

Ne serait-il pas encore temps de remédier à cet oubli en leur accordant pour ce jour une audition musicale.

Avec nos remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations empressées.

Un amateur
qui voudrait que tout le monde fût satisfait.

***

Roubaix, le 24 juin 1907.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Chaque année, lors de la fête nationale du 14 juillet, l'Administration municipale, soucieuse de donner satisfaction à tous ses administrés, organise, concours de pêche, de boule, de chant, de déclamation, courses cyclistes, etc., mais il est un sport tout à fait délaissé, la course à pied. Il nous semble, pourtant, qu'entre les épreuves cyclistes, quelques épreuves de vitesse de course à pied ne feraient point tache au tableau et obtiendraient certainement leur part de succès auprès du public roubaisien. Les différentes épreuves des fêtes de quartier en font foi.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, avec nos remerciements réitérés, nos meilleures salutations.

Une section de courses à pied de la ville.

Les concours de Chant et de Déclamation du 14 juillet à Tourcoing

Tourcoing, 24 juin 1907.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Comment se fait-il que nous ne soyons pas encore fixés concernant les concours de chant et de déclamation? Aurait-on, par hasard, l'intention de supprimer cette plus belle partie de notre fête nationale? En tous les cas il ne nous reste que trois semaines à peine et il est urgent d'être fixés.

En vous remerciant de l'hospitalité de vos colonnes, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos bien sincères salutations.

Un groupe de concurrents.

***

Tourcoing, 24 juin 1907.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Un mois à peine nous sépare du 14 juillet et on ne parle pas encore du concours de chant qui existait depuis plusieurs années et qu'on a supprimé l'année dernière.

Cette suppression momentanée serait-elle devenue définitive à cause de l'Exposition?

Ces concours avaient pourtant obtenu un grand succès: ils étaient suivis avec intérêt par le public et attendus chaque année avec impatience par un grand nombre de jeunes gens à qui ils apportaient avec l'attrait d'une jolie prime à gagner, l'encouragement et l'émulation nécessaires à la diffusion de l'art du chant. C'était donc un bon moyen de faire travailler les membres de nos sociétés chorales si nombreuses.

Nous osons espérer que le distingué organisateur de ces joutes artistiques ne nous oubliera pas cette année, et nous vous prions, Monsieur le Directeur, d'agréer, avec nos remerciements, nos sincères et respectueuses salutations.

Un groupe de chanteurs tourquennois.

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

X. Y. 310. — Voyez un professeur de gymnastique. (2459). —— *U. B. 273.* — Un oiseleur vous donnera cette indication. (2450). —— *Le petit fait l'X.* — Non. (2366). —— *M. L. Croix-Rouge.* — 1. Non, il faut avoir 18 ans accomplis; 2. Oui; 3. Adressez-vous au capitaine des douanes; 4. Adressez-vous au bureau des Postes; 5. Il faudra demander l'autorisation à votre chef de corps. —— *L. P. 465. Roubaix.* — A Monsieur le commandant du Bureau de recrutement de Lille. (2393). —— *Un lecteur assidu de Tournai.* — Les petits fils de Belges n'existent plus. Si vous êtes né en France et votre fils aussi, il est Français et il ne peut subir le sort en Belgique. (2391). —— *Un futur bleu.* — 1. Non; 2. à M. le commandant du Bureau de recrutement, à Lille; 3. de 3 ans au moins. (2570). *Un P. cateté.* — Le point est 142; le 3e joueur compte 92.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

Nº 138

L'OFFICIER BLEU

PAR GEORGES PRADEL

DEUXIEME PARTIE

DÉSESPÉRANTS SOUVENIRS

Les fatigues du voyage venant s'ajouter aux émotions violentes qu'elle avait été condamnée à souffrir, tout cela réuni l'avait mise dans un déplorable état de santé.

Mais la tranquillité et le bonheur ne sont-ils pas toujours les meilleurs des médecins et ne doit-on pas leur attribuer les cures les plus merveilleuses?

Aux premiers jours d'un ensoleillé printemps, heureuse de l'inespéré succès de sa fille, confiante dans l'avenir, elle était revenue, sinon à l'absolue santé, sa maladie de cœur lui interdisait un rétablissement complet, tout au moins à un retour de forces qui lui promettait de pouvoir prétendre à un long et heureux avenir.

On comprend dès lors que Renée avait pu accepter la proposition qui lui avait été faite d'aller applaudir ce brave Onésime, qui réussissait si bien au Colosseum.

Son triomphe n'avait pas commencé depuis trois semaines, qu'elle voyait arriver à elle Raoul de Boisdéant.

Dès l'entrée de Renée sur la scène du Nouvel-Opéra de Vienne, Raoul avait reconnu en Elia Balbi la chère créature à laquelle il s'était si bien dévoué.

Il faisait vite passer sa carte, il était aussitôt admis, comme bien on pense. Renée aussi surprise de revoir, au moment où elle s'y attendait le moins, l'ami d'Alexis, que celui-ci pouvait l'être de rencontrer tout juste à Vienne la comtesse Paloutine qu'il croyait encore, à l'heure actuelle, sous les verrous de son cher et tendre mari.

La conversation ne pouvait prendre fin; Raoul et Renée avaient tant de choses mutuellement à se faire connaître. Tant et si bien que la baronne Cazérès se trouvait toute inquiète lorsque Renée rentrait en retard, sur les une heure du matin à l'appartement qu'elle et sa mère habitaient en meublé, au coin de la Ringstrasse, le splendide boulevard de Vienne, et de la rue Schawartsemberg.

Le tourment de la baronne fut vite calmé et dire la joie de Mme Cazérès lorsque Raoul vint dès le lendemain, dans la journée, lui présenter ses devoirs, serait chose impossible.

Naturellement, à partir de ce jour, Raoul de Boisdéant était devenu l'ami de la maison, et c'est ainsi qu'il avait dû de connaître Victorienne Montville, qui, en dehors du théâtre, rendait de fréquentes visites à celle qui avait été son bon génie, celle à qui elle devait sa bienheureuse situation présente.

Donc, écrasée de fatigue, mais le cœur battant d'une joie folle, Renée, ou plutôt Elia Balbi, venait de remporter un nouveau triomphe.

Une femme de service lui avait enlevé son costume, et l'épongeait, tandis qu'avec une serviette enduite de cold-cream elle débarrassait son charmant visage du blanc, du rouge et du noir, exigés sur la face de tous ceux, — comédiens et chanteurs, — qui sont appelés à aborder la rampe.

Discrètement un coup fut frappé à la porte de la loge.

La femme de service alla ouvrir.

— C'est moi! — fit Raoul de Boisdéant, — êtes-vous visible?

Et Renée aussitôt de répondre:

— Une seconde, et pour vous, toujours.

— C'est que je ne suis pas seul, — ajouta le jeune homme, — j'amène une visiteuse.

Les grands yeux de Renée n'exprimèrent pas la moindre surprise.

Elle croyait que, tout simplement, il s'agissait de Victorienne Montville.

— Mais Victorienne n'a pas besoin de vous pour s'annoncer, fit-elle.

Boisdéant apparut alors en ajoutant:

— Il ne s'agit pas de Victorienne.

Et à sa suite, soulevant d'une main l'une des lourdes tentures, Catherine de Thal, ravissante, en toilette de bal, se montra dans l'encadrement de la porte.

Renée devint subitement très rouge, mais se remettant aussitôt, elle courut au devant de la visiteuse, les deux mains tendues.

Les meilleures des femmes, les plus aimantes sont essentiellement méfiantes.

Alors que leur jalousie se trouve complètement dissipée, il reste toujours un vieux levain de doute.

Raoul de Boisdéant se rendit-il compte de ces restes de soupçons que sa franchise n'était point parvenue à détruire? Nous ne saurions le dire. — Toujours est-il qu'il résolut d'éclairer la situation et d'offrir à Mlle de Thal d'indéniables preuves de sa sincérité.

Le général, dès le lendemain de la soirée si mouvementée où avait eu lieu l'orageuse explication entre les deux jeunes gens, avait envoyé Yvan louer une loge au Nouvel-Opéra, et naturellement Raoul de Boisdéant, sur son invite, y trouvait sa place.

Au beau milieu de la représentation, durant un entr'acte, le général s'était levé, passant dans le petit salon situé au fond de la loge, et il avait adressé au jeune homme un signe mystérieux, lui indiquant qu'il avait le désir de lui parler en particulier.

Et là, les paroles étouffées par les draperies lourdes, carrément, le regardant dans le blanc des yeux, il lui avait dit:

— Boisdéant, sur votre honneur, vous m'affirmez que tout ce que vous avez confié à Catherine au sujet du comte Paloutine et d'Alexis Livachoff est l'exacte vérité?

— Quel serment vous faire, général? répliqua Raoul, les yeux étincelants, sur mon honneur! sur la mémoire de ma mère! sur l'amour que je porte à Mlle de Thal.

Un sourire d'une exquis bonté éclaira le sévère visage du comte.

— Oui! oui, mon enfant! je sais tout cela. Je sais que vous devez avoir à me faire de très tendres confidences, moi, de mon côté... Mais ce n'est ni l'endroit ni l'heure! Enfin, tout ce que vous avez dit à Catherine, touchant cette jeune femme et votre ami...

— Il n'y a ni une atténuation de vérité, ni une exagération.

— Alors, malgré ses malheurs elle est restée une honnête femme! De la façon la plus absolue?

— Oui, mon général, je vous le jure.

— Bien! bien! je vous crois, Boisdéant. Il y a des paroles qui valent toutes les signatures. Et la vôtre, pour moi, est de ce nombre.

— Vous pouvez le croire, général, je n'ai jamais menti.

— Que complotez-vous donc tous les deux dans ce coin? demanda Mlle de Thal.

— Nous nous occupons de ton bonheur, mon enfant, fit le comte.

D'un mouvement spontané et tout attendri, Raoul s'empara de la main de Mlle de Thal et, nerveusement, la pressa dans les siennes.

Agréé, il l'était, le père connaissait son amour et n'y apportait pas d'obstacle.

— Mon général, fit-il à voix toute basse, j'ai eu une chaude alerte l'autre soir.

— Je m'en suis bien douté, Catherine n'est pas toujours commode, elle tient de moi.

— Voulez-vous me permettre de nettement vous dire ce que j'ai sur le cœur?

— Oui! oui! Boisdéant! toujours, toujours et quand même.

Malgré cette affirmation si formelle, Raoul hésita durant une seconde.

— Alors, qui vous retient? Parlez franchement.

— Eh bien! mon général, je crois que nous franchirions les derniers obstacles qui me tiennent tant au cœur si je pouvais conduire Mlle de Thal dans la loge d'Elia Balbi, et si, dans un échange de regards, Mlle Catherine pouvait se convaincre d'une vérité dont, malgré, elle doute peut-être encore.

Le général de Thal appuya sur ces paroles:

— Du moment que vous m'affirmez que c'est une honnête femme, je vous laisse parfaitement le champ libre, Boisdéant. A la fin de la représentation, je vous abandonnerait Catherine, et je vous attendrai dans ma voiture. C'est entendu.

A nouveau le rideau se relevait, et Renée, ou plutôt Elia Balbi rentrait en scène.

Et une fois le rideau baissé, les bravos apaisés, Catherine accompagnait M. de Boisdéant et s'en venait frapper à la porte de la loge de la cantatrice.

Avec la maîtresse intelligence qui faisait le fond de son caractère, Renée avait immédiatement, en un simple coup d'œil, embrassé la situation. Une fois les premières paroles de sympathie échangées.

— Tenez, fit-elle en tendant une lettre ouverte à Raoul, c'est Alexis. Il sera ici, paraît-il, dans trois jours. Aussi, vous pensez si je suis joyeuse. Ah! si nous pouvions à notre tour être heureux!

Un bon mouvement de Catherine fut la résultante de ses paroles.

Elle marcha droit à Renée, et tendrement la prenant par le cou, l'attirant à elle:

— Je veux que vous soyez mon amie.

A ce moment précis, la porte se rouvrit, et pareille à une trombe, Victorienne Montville entra.

Elle embrassa Renée en lui disant d'une voix rapide:

(A suivre).